

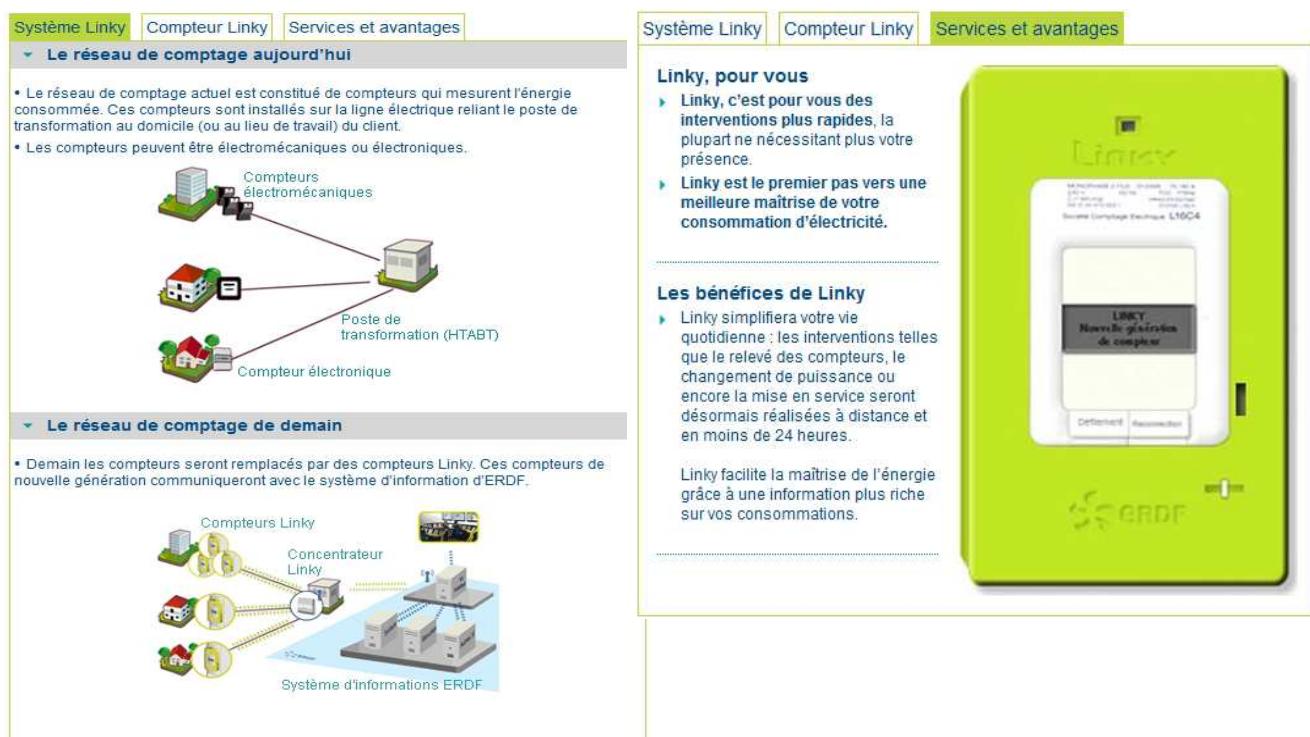
Le nouveau compteur électrique : LINKY

Linky, le nouveau compteur électrique qui crée des tensions

Le Monde.fr | 30.09.2011

Il faudra désormais s'habituer à la présence dans les foyers français de Linky, le nouveau compteur électrique "intelligent" d'ERDF, la filiale d'EDF chargée de la distribution du courant. Le ministre de l'industrie Eric Besson a annoncé, mercredi 29 septembre, l'installation généralisée de ces boîtiers fluos entre 2014 et 2020. L'objectif du dispositif, imposé par une directive européenne : connaître en temps réel sa consommation d'électricité, et pouvoir en conséquence mieux la maîtriser pour faire des économies. *"Ce nouveau compteur va faciliter la vie des Français et leur permettre d'être acteurs de leur consommation"*, a assuré Eric Besson.

Informations trouvées sur : <http://linky.erdffdistribution.fr>



Système Linky Compteur Linky Services et avantages

Le réseau de comptage aujourd'hui

- Le réseau de comptage actuel est constitué de compteurs qui mesurent l'énergie consommée. Ces compteurs sont installés sur la ligne électrique reliant le poste de transformation au domicile (ou au lieu de travail) du client.
- Les compteurs peuvent être électromécaniques ou électroniques.

Compteurs électromécaniques

Poste de transformation (HTABT)

Compteur électronique

Le réseau de comptage de demain

- Demain les compteurs seront remplacés par des compteurs Linky. Ces compteurs de nouvelle génération communiqueront avec le système d'information d'ERDF.

Compteurs Linky

Concentrateur Linky

Système d'informations ERDF

Système Linky Compteur Linky Services et avantages

Linky, pour vous

- Linky, c'est pour vous des interventions plus rapides, la plupart ne nécessitant plus votre présence.
- Linky est le premier pas vers une meilleure maîtrise de votre consommation d'électricité.

Les bénéfices de Linky

- Linky simplifiera votre vie quotidienne : les interventions telles que le relevé des compteurs, le changement de puissance ou encore la mise en service seront désormais réalisées à distance et en moins de 24 heures.

Linky facilite la maîtrise de l'énergie grâce à une information plus riche sur vos consommations.

Il y a pourtant des polémiques :

- Un vaste chantier évalué à 4,3 milliards d'euros, mais qui n'aura *"pas d'impact"* sur la facture du particulier, selon le gouvernement. « *Mais tôt ou tard, le coût de [Linky] va être répercuté dans le tarif d'acheminement de l'électricité, et donc se retrouver sur la facture, qui sera alors augmentée de 1 à 2 euros par mois* », redoute Grégory Caret, directeur d'études chez UFC - Que Choisir

- *Contrairement à l'engagement pris dans la loi Grenelle 1, les compteurs communicants ne permettent pas aujourd'hui aux consommateurs de mieux connaître leur consommation d'énergie en temps réel, et ainsi de la maîtriser*, affirme dans un communiqué l'association UFC-Que Choisir. Première explication à ce manque d'information : pour plus de la moitié des foyers, **le compteur Linky est situé à l'extérieur du domicile**, "à l'entrée d'un lotissement par exemple, sur le seuil d'un appartement voire même au sous-sol dans un immeuble" explique Thierry Saniez. Une disposition qui empêche le particulier d'avoir accès aisément à sa consommation, et constitue *"un frein considérable"* pour mettre en place de nouvelles pratiques énergétiques.



- *« Les informations de consommation d'énergie transmises par les compteurs sont très détaillées et permettent de savoir beaucoup de choses sur les occupants d'une habitation, comme leur horaire de réveil, le moment où ils prennent une douche ou bien quand ils utilisent certains appareils (four, bouilloire, toaster...) »*, explique la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL), qui promet d'être vigilante sur la sécurisation de ces données et leur confidentialité.

- Second inconvénient majeur et non des moindres : aucun test de contrôle des rayonnements électromagnétiques n'a été effectué sur les compteurs Linky. Pourtant, ils fonctionnent en CPL jusqu'au concentrateur puis en GPRS jusqu'au central, deux technologies **émettant des ondes**.